

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 25 JUIN 2015

Article de l'ordre du jour numéro: 2

Résolution numéro: CA-2015-176

Recommandation

IL est recommandé :

D'autoriser la convention d'aide financière à intervenir entre le gouvernement du Québec, représenté par le ministre des Transports et la Société de transport de Montréal (STM) concernant le projet de démonstration Cité mobilité pour un montant maximum de 11 900 000\$, le tout conformément au projet de convention annexé à la présente.

D'autoriser le président du conseil d'administration et la secrétaire générale de la STM à signer la convention d'aide financière.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

\$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable Finances et contrôles

Nom Linda Lebrun

Titre Directrice exécutive et trésorière par intérim

Date : 28 juin 2015

Signature: Linda Lebrun

D.E. responsable

Nom

Titre

Date :

Signature :

Secrétaire de l'assemblée: 

Exposé du besoin

À compter de 2025, la STM vise à acheter seulement des bus électriques, et pour ce faire, elle désire faire des essais de technologies de recharge pour bien définir ses besoins en cette matière. Pour sa part, le gouvernement du Québec, dans le cadre de sa stratégie d'électrification des transports, désire favoriser l'émergence de nouvelles technologies dans le transport collectif en appuyant des projets de démonstration et exprime sa volonté de faire de Montréal une vitrine de démonstration pour les technologies associées à l'électromobilité.

Une entente de principe a été conclue en novembre 2013 entre la STM et la firme Nova Bus, une division de Volvo, pour participer au projet «Cité Mobilité».

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Convention d'aide Cité Mobilité

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Le projet de démonstration a reçu l'aval du gouvernement du Québec par le décret 1220-2013 concernant l'octroi à la STM, maître d'œuvre du projet, d'une aide financière maximale de 11,9 M\$. La Ville de Montréal, par l'entremise de la STM, sera donc la première ville nord-américaine à participer au programme Cité Mobilité du Groupe Volvo. Ce projet s'arrime ainsi avec la stratégie 2020 de la STM qui prévoit réduire de façon importante son empreinte écologique et l'objectif de la Ville de Montréal de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30% d'ici 2020. Le programme Cité Mobilité comprend de nouvelles technologies conçues par Volvo, dont des véhicules à propulsion 100 % électriques et rechargeables par «biberonnage» permettant ainsi d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les taux d'émission de GES.

Dans le cadre du projet Cité Mobilité de Montréal, trois bus Nova Bus LFS e 100 % électriques de type pré-production d'un format de 12 mètres seront mis en service. L'autonomie de ces véhicules en service sera réalisée à l'aide d'un système de recharge rapide par conduction avec deux stations de recharge, une en début de ligne et l'autre en fin de ligne. Des bornes de recharge lentes seront installées au centre de transport afin d'effectuer une recharge lente durant la nuit.

La valeur estimée du projet est de 17 M\$ et comprend, notamment, les coûts d'acquisition des autobus, des équipements embarqués, des bornes de recharge rapides et lentes, du parc de recharge, du support technique, de la mise en place des infrastructures de recharge en ligne et dans le centre de transport, de l'intégration opérationnelle, des essais hors service et en service et la consommation électrique. L'échéancier serait de 5 ans.

La participation de la STM à ce projet pilote novateur de haute technologie lui permettra d'acquérir l'expertise et le savoir faire dans ce type de projet porteur d'avenir pour le transport collectif.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Convention d'aide Cité Mobilité

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré
 Renouvellement Sur invitation
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres: _____

Nombre de soumissions déposées: _____

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse des soumissions
 Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

description: Convention d'aide _____

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : _____ Date: (jj/mm/an) _____

Comité : _____ Date: (jj/mm/an) _____

Démarche et conclusion

Le gouvernement du Québec a octroyé une aide financière maximale de 11.9 M\$ par le décret 1220-2013 pour le projet pilote «Cité mobilité». Cette subvention s'inscrit dans la stratégie d'électrification des transports du gouvernement du Québec. La valeur du projet est de 17 M\$ ce qui signifie que la STM devra absorber 5,1 M\$ dans son budget d'exploitation sur les exercices financiers de 2014 à 2019.

Une entente devait être convenue afin de définir la nature des dépenses admissibles et de préciser les exigences et modalités de suivis particuliers attribuables à la réalisation de ce projet.

Plusieurs séances de travail ou échanges ont eu lieu avec des représentants du MTQ et de la STM afin de conclure cette convention, laquelle est jugée satisfaisante et vous est recommandée pour autorisation.

De plus, afin de se conformer aux exigences légales, la STM est en attente d'une dérogation du MAMOT l'autorisant à négocier et conclure de gré à gré avec Nova Bus pour l'acquisition des autobus, des stations de recharge rapide et des bornes de recharge lente, du parc de recharge et des services de support technique.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par:

 Division Projets Spéciaux

Nom: Myriam Gaudet

Titre: Chef de division

Service:

 Direction Projets Spéciaux

Nom: Linda Lebrun

Titre: Directrice déléguée

Signature: 

Date: 18 juin 2015

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Convention d'aide Cité Mobilité

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention et financement S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention et financement*

Conformité juridique

À la face même des documents, en prenant les faits pour avérés, le tout apparaît juridiquement conforme.

Signature: _____

Date: _____

Certificat du trésorier

Certificat requis: **NON**

Les fonds sont disponibles: _____

Trésorier: Linda LeBlond
Date: 25 juin 2015